

Élection municipale des 15 et 22 Mars 2020 à Castanet-Tolosan

Questions de l'US Castanéenne aux différentes listes de candidats

Réponses de la liste Castanet en Commun (Xavier Normand)

La crise sanitaire que nous traversons confirme une partie de nos constats sur les inégalités persistantes dans notre société, notamment entre les femmes et les hommes, et renforce plusieurs de nos propositions. L'élan de solidarité constaté dès le début du confinement est une preuve de cette énergie citoyenne et de cette convivialité bien présentes à Castanet. Cet épisode a aussi malheureusement révélé une série de vulnérabilités sanitaires, sociales, numériques, économiques, et alimentaires, dont il convient de prendre la mesure sans tarder.

Cette crise appelle des réponses engagées et porteuses de changement. Nous avons présenté aux Castanéennes une série de projets et d'actions prioritaires que nous proposons de lancer dans les premiers mois de notre mandat. Dans cette liste, nous avons défini un axe important : Réactiver la vie culturelle, sociale et citoyenne – Aider les associations, où nous écrivons que nous sommes à disposition des associations pour les aider à franchir au mieux la période difficile et les accompagner pour préparer la rentrée.

1/ Quelles mesures préventives allez-vous prendre pour empêcher l'envahissement, par **les caravanes des « gens du voyage »**, des espaces publics du territoire communal non aménagés à cet effet ? A ce sujet, la zone des stades de Lautard présente-t-elle à vos yeux un enjeu particulier ou des difficultés particulières ?

Réponse : Les mesures que nous prendrons pour éviter l'envahissement de l'espace public par les caravanes de « gens du voyage » seront dans la continuité de ce qui a été fait par la municipalité actuelle, en privilégiant la prévention avec des infrastructures adaptées et en menant le dialogue à chaque fois que c'est nécessaire, en lien avec le Sicoval et la Préfecture.

2/ Les associations castanéennes possèdent, en des proportions variées, des adhérents ne résidant pas sur la Commune. Considérez-vous cet état de fait comme **une charge de centralité** illégitime qu'il faut faire supporter aux communes extérieures concernées ? Et alors, comment ? Ou bien considérez-vous cela comme une marque de vitalité et d'attractivité, avec un bilan positif sur le bien vivre et l'économie locale ? Et alors comment le préserver ?

Réponse : Certaines associations castanéennes attirent des adhérents extérieurs à la commune et c'est une excellente chose puisque cela montre que ce qu'elles proposent est de qualité. Comme nous l'avons indiqué lors de notre rencontre avec une partie du bureau de l'USC, nous n'aurons jamais de raisonnement comptable sur ce sujet, mais plutôt une appréciation de ce que chaque association apporte à la commune, notamment en lien avec les valeurs que nous entendons défendre : l'éducation populaire, l'inclusion et les solidarités, la transition écologique. Si l'USC a un grand nombre d'adhérents extérieurs parce qu'elle est une excellente école de football, ce sera une bonne nouvelle pour tous ; si c'est le cas parce qu'elle fait le choix de ne pas accueillir certain.e.s jeunes joueur.se.s de Castanet, nous aurons un échange sur ce sujet et nous chercherons ensemble des solutions pour que le club puisse jouer à plein son rôle dans la ville inclusive que nous appelons de nos vœux.

3/ Les associations, particulièrement les clubs sportifs, sont **un lieu de rencontres** entre les générations, les classes sociales, les quartiers, et aussi les personnes de différentes ethnicités. Trouvez-vous utile pour la Commune de favoriser les associations qui œuvrent le plus dans ce sens ? Si oui, comment allez-vous mesurer leur « performance » individuelle ? Et comment allez-vous différencier votre soutien ?

Réponse : Cette idée des associations comme des lieux de rencontres nous semble pertinente et tout à fait cohérente avec notre volonté de faire des associations des partenaires à part entière de la politique

municipale en matière de bien vivre ensemble, de solidarité et de convivialité. Nous l'avons écrit dans nos propositions pour les associations (cf. document joint) : nous proposerons « un travail approfondi sur les conventions d'objectifs pour en faire des outils de partage des orientations et de définition de la contribution des associations aux grands « chantiers » de la municipalité : éducation populaire, ville inclusive, solidarités, transition écologique, etc. » Nous accompagnerons toutes les associations de la commune pour qu'elles progressent dans ce sens, sans les opposer entre elles et en essayant de tenir compte du contexte de chacune.

4/ Allez-vous maintenir **la part relative de la subvention** directe aux associations dans le budget de fonctionnement communal ? Avez-vous une politique de reconduction ajustable, ou bien allez-vous établir une grille de critères servant de base au calcul du montant alloué à chaque association ?

Réponse : Le principe des subventions directes aux associations sera maintenu et elles seront programmées de façon pluriannuelle là où le besoin de visibilité est important, notamment pour la gestion du personnel salarié et des projets partenariaux. Pour les clubs sportifs structurants au niveau de la commune, comme l'USC, le principe de « reconduction ajustable » semble assez adapté, en fonction des moyens de la commune et de l'évolution des effectifs du club. S'il doit y avoir une grille de critères, ce sera à la demande de telle ou telle association et elle sera mise en place d'un commun accord à l'issue d'un dialogue approfondi sur la convention d'objectif qui la lie à la mairie.

5/ Un soutien financier important pour l'USC provient des prestataires choisis par la Mairie pour mener à bien ses projets. Dans la période actuelle, il s'agit des promoteurs immobiliers. Prolongerez-vous cette **intermédiation Prestataire/Mairie/Club** ? Quels sont vos projets pour la Commune qui pourraient amener de nouveaux partenariats au club sur le même modèle ?

Réponse : Nous ne connaissons pas le détail de ces partenariats et nous ferons un point sur le sujet en début de mandat. Comme nous l'avons indiqué lors de notre échange, nous nous impliquerons pour permettre aux entreprises domiciliées ou travaillant sur la commune de nouer des partenariats gagnants-gagnants avec les associations, en fonction de leurs affinités, étant bien entendu qu'il ne s'agira en aucun cas de contreparties. Nous pensons que le modèle auquel vous faites référence peut être notablement élargi, et il serait dommage de considérer que l'équilibre de nos clubs repose sur le seul (haut) niveau de la promotion immobilière sur Castanet.

6/ Comptez-vous dissocier la subvention directe attribuée aux clubs de l'aide personnalisée attribuée à certains de leurs adhérents en fonction de **leur Quotient Familial** ? Actuellement, l'USC est fortement désavantagée par rapport à l'Avenir Castanéen (par exemple), puisque sa subvention nette est amputée d'une bien plus forte part reversée par le club aux familles.

Réponse : Vous nous avez parlé de ce sujet quand nous nous sommes rencontrés, et c'est un point important à connaître quand on veut analyser et comparer les niveaux des subventions. Nous sommes favorables à la plus grande transparence possible sur ce sujet comme sur d'autres, et nous échangerons avec chaque association sur le niveau de détail à faire apparaître dans les documents publiés. Concernant l'USC, la part de subvention correspondant à l'aide personnalisée aux adhérents dont le quotient familial est faible est une ligne que nous pourrions détailler et suivre dans le temps, de la même façon que la part des dépenses liées aux équipes professionnelles.

7) **Les infrastructures de Lautard** ont permis à l'USC de montrer une image positive et ambitieuse de Castanet, et de s'installer, dans toutes les catégories d'âge, au meilleur niveau sportif de la grande Région Occitanie. Ce statut est menacé par l'extrême fragilité des pelouses naturelles vieilles de 25 ans, et l'état inadapté voire dangereux du terrain de repli des Fontanelles. Serez-vous prêt à accompagner le Club dans sa progression sportive (i) en dégagant à Lautard de nouveaux espaces pour l'entraînement et pour une nouvelle pratique version « Loisir », (ii) en convertissant le terrain Annexe en pelouse synthétique, pour une utilisation plus intensive et une économie d'entretien substantielle, (iii) en programmant rapidement la

rénovation complète de la pelouse du terrain d'Honneur pour valoriser bien plus qu'aujourd'hui cet équipement majeur ?

Réponse : Nous souhaitons bien entendu le meilleur pour notre club et pour l'image de Castanet dans la région Occitanie. Nous étudierons avec attention ces demandes d'amélioration des infrastructures que vous utilisez et la façon dont certains investissements pourront être programmés dans la durée du mandat.

8) L'extension de notre Ligue à la nouvelle grande Région a doublé les déplacements des équipes de l'USC, en nombre, en distance parcourue, et en budget « location de véhicules ». Envisagez-vous **une flotte renouvelée et augmentée de véhicules** municipaux, d'utilisation concertée et partagée entre services et associations ? A défaut de cet investissement, envisagez-vous une aide directe sur le budget « transport » des associations, complémentaire aux subventions annuelles ?

Réponse : Nous sommes conscients de cet enjeu des distances parcourues par les clubs sportifs chaque week-end et nous chercherons les meilleures solutions de mutualisation possible avec d'autres usages, notamment la navette municipale et les besoins des scolaires et centres de loisir. Si l'achat de véhicules mutualisés s'avère intéressant, nous le ferons et en profiterons pour choisir des véhicules propres, roulant par exemple au bio-GNV, en lien avec le projet mené par le Sicoval avec SEVEN-Occitanie.